



AGRICULTURE ET PECHE

ROYAUME-UNI, IRLANDE ET PAYS-BAS

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

DE LONDRES

N°23 – Mars 2024

SOMMAIRE

ROYAUME-UNI

- Le Premier ministre Rishi Sunak annonce 220 M£ pour la technologie et l'innovation
- Les propositions du gouvernement gallois sur la future politique agricole provoquent des réactions des agriculteurs
- Le gouvernement britannique souhaite consolider l'attractivité du pays pour le développement des médicaments vétérinaires
- Les distributeurs britanniques mettent en place une option pour les commandes en ligne 'Buy British'
- Consultation sur l'élargissement de l'étiquetage 'not for EU' à l'ensemble du marché britannique
- Le gouvernement britannique dépose un nouveau texte de législation secondaire sur le vin
- Le Royaume-Uni et les îles Féroé signent un accord sur les possibilités de pêche pour 2024
- Le gouvernement britannique annonce l'interdiction de la pêche de fond dans 13 aires marines protégées à partir du 22 mars 2024
- Deux ONG ont déposé un recours contre l'exemption de taxe sur le carburant dont bénéficie l'industrie de la pêche au Royaume-Uni

IRLANDE

- Le ministre McConalogue lance un Plan stratégique national pour le développement durable de l'aquaculture
- Lancement d'une consultation publique sur la stratégie nationale sur le biométhane
- Intégration des services vétérinaires des autorités locales dans les services vétérinaires nationaux irlandais
- Le ministre McConalogue lance un appel en faveur d'initiatives de réduction du gaspillage alimentaire
- Plus de 1000 agriculteurs supplémentaires participeront au programme d'agriculture biologique en 2024
- L'Irlande lance un projet de recherche sur l'élevage biologique
- La ministre McConalogue annonce la création officielle d'*An Rialálaí Agraibhia*, l'organisme de régulation de la chaîne agroalimentaire

- Dérogation aux nitrates : un rapport alerte sur la nécessité de tenir compte des objectifs financiers et environnementaux
- Le ministre McConalogue annonce la tenue d'une consultation publique sur l'examen du chalutage à l'intérieur de la zone des six milles marins et des lignes de base
- Les exportations agroalimentaires irlandaises ont diminué en valeur en 2023, après une année record en 2022
- Les problèmes de transport maritime sur le canal de Suez font grimper les prix de la viande ovine en Irlande
- Réouverture de l'accès au marché chinois pour les exportations de bœuf irlandais

PAYS-BAS

- Une étude de l'Université de Wageningen propose des actions pour réduire la dépendance du secteur de l'alimentation animale aux importations de pays tiers
- Le ministre de l'agriculture sortant, Piet Adema, propose de nouveaux règlements relatifs à l'élevage digne
- Les Pays-Bas ont exporté 123,8 Mds€ de biens agricoles en 2023, soit une croissance limitée (1,6 %) par rapport à 2022
- Ger Koopmans est le nouveau président de la LTO (principal syndicat agricole néerlandais)
- La LTO a organisé un congrès national des agriculteurs le 7 mars, et présenté un manifeste rassemblant l'ensemble des revendications du monde agricole
- L'ONG Greenpeace entame une procédure en référé contre l'État néerlandais sur la réduction des émissions d'azote

Pour aller plus loin :

Nouvelles formalités pour exporter vers le Royaume-Uni – Quelques liens utiles

- Déploiement de la certification et des contrôles à l'importation
- Evolution des règles d'étiquetage
- Certification des produits biologiques

ROYAUME-UNI

Le Premier ministre Rishi Sunak annonce 220 M€ pour la technologie et l'innovation :

S'exprimant à la Conférence annuelle de la *National Farmers' Union* (NFU - principal syndicat agricole), le Premier ministre a indiqué que cette enveloppe permettrait de tenir son engagement de maintenir le budget agricole de l'Angleterre à 2,4 Mds£ par an sur la mandature actuelle (équivalent au budget dédié à l'Angleterre quand le Royaume-Uni était encore dans la Politique agricole commune). L'objectif est que les agriculteurs puissent accéder à de nouveaux équipements, y compris des kits qui augmentent l'automatisation pour réduire la dépendance à l'égard des travailleurs étrangers. Le gouvernement financera également des mesures d'économie d'énergie. Le Premier ministre a, par ailleurs, annoncé de nouveaux règlements sur les règles commerciales, notamment pour le secteur laitier, et une réflexion sur l'étiquetage de l'origine et des modes de production. Enfin, il s'est engagé à la publication d'un indice annuel de la sécurité alimentaire.

Les propositions du gouvernement gallois sur la future politique agricole provoquent des réactions des agriculteurs :

Alors que la consultation lancée par le gouvernement s'est achevée le 7 mars, les membres de la NFU Cymru (principal syndicat agricole du Pays-de-Galles) ont créé une exposition symbolique de 5 500 paires de bottes en caoutchouc sur les marches du parlement gallois pour représenter les emplois qui pourraient être perdus si les propositions du gouvernement gallois en matière de programme d'agriculture durable étaient mises en œuvre. La consultation porte sur le nouveau régime

d'agriculture durable (*Sustainable Farming Scheme*), qui doit remplacer les régimes hérités de la Politique agricole commune (PAC) à partir de 2025.

Le gouvernement britannique souhaite **consolider l'attractivité du pays** pour le développement des médicaments vétérinaires :

Dans un communiqué publié le 4 mars, le gouvernement annonce la présentation d'un projet de loi au parlement, qui vise à moderniser la réglementation sur les médicaments vétérinaires et à maintenir ainsi le Royaume-Uni en tant que lieu attractif pour leur développement et leur commercialisation. Ce projet de loi fait suite à une consultation menée en 2023. Parmi les autres changements, le Defra cite l'introduction de mesures visant à lutter contre la résistance aux antimicrobiens en augmentant les restrictions sur l'utilisation des antibiotiques et des antibiotiques administrés par l'intermédiaire d'aliments pour animaux.

Les distributeurs britanniques mettent en place une option pour les commandes en ligne *'Buy British'* :

A ce stade, Ocado, Sainsbury's, Aldi et Morrisons ont répondu à l'appel lancé par la NFU aux supermarchés pour qu'ils soutiennent les agriculteurs du pays en ajoutant des onglets *'Buy British'* à leurs sites Web. Une lettre, cosignée par 125 députés de tous les partis, a été envoyée en ce sens aux distributeurs, faisant écho à une demande de longue date de la NFU.

Consultation sur l'élargissement de l'étiquetage *'not for EU'* à l'ensemble du marché britannique :

Comme annoncé précédemment, le gouvernement britannique a lancé une [consultation](#) le 2 février (et qui s'est achevée le 15 mars) pour préciser les modalités de mise en

œuvre de cet étiquetage prévu à partir d'octobre 2024. Selon la presse, la *Food and Drink Federation* s'inquiète des coûts supplémentaires pour l'industrie qui s'élèveraient à 'des centaines de millions de livres'. La FDF insiste notamment sur l'impact pour les petites et moyennes entreprises qui auront à gérer des lignes de production séparées pour les marchés de l'UE et du Royaume-Uni.

Le gouvernement britannique dépose un nouveau texte de législation secondaire sur le vin :

Le 29 janvier, le gouvernement britannique a déposé devant le parlement le second [Statutory Instrument](#) qui concerne sa 'Wine reform' décidée l'an dernier. L'entrée en vigueur est prévue pour mi-juillet 2024. Le texte prévoit de modifier les réglementations héritées de l'UE pour permettre de réglementer la commercialisation d'un vin en tant que 'ice wine' (le Royaume-Uni précisant que cela est nécessaire pour se conformer à ses nouvelles obligations relatives à la commercialisation du vin dans le cadre de l'adhésion du Royaume-Uni à l'accord CPTPP, *Comprehensive and Progressive Agreement for Trans-Pacific Partnership*) et d'actualiser les pratiques, traitements et restrictions œnologiques qui peuvent être utilisés dans la production et la conservation des vins et autres produits (avec mention du lien avec les préconisations de l'OIV en la matière).

Le Royaume-Uni et les îles Féroé signent un accord sur les possibilités de pêche pour 2024 :

Selon le [communiqué](#) publié par le gouvernement britannique le 4 mars, le Royaume-Uni obtient plus de 2 200 tonnes de quotas de pêche dans le cadre de négociations annuelles avec les îles Féroé. L'accord permettra aux pêcheurs de bénéficier de 920 tonnes de cabillaud et d'églefin, de 600 tonnes de lieu noir, ainsi que du sébaste, de la lingue bleue, du poisson plat et d'autres espèces. L'accord réaffirme également les engagements du Royaume-Uni et des îles Féroé à coopérer en matière de mesures de suivi, de contrôle et de surveillance, ainsi que de coopération scientifique.

Le gouvernement britannique **annonce l'interdiction** de la pêche de fond dans 13 aires marines protégées à partir du 22 mars 2024 :

Le règlement pris par la *Marine Management Organisation* et confirmé par le ministre chargé de la pêche le 1^{er} février, couvre des zones spécifiques dans [13 aires marines protégées](#). Le gouvernement précise que cela fait suite à une consultation menée début 2023. En parallèle le gouvernement britannique a annoncé l'interdiction de la pêche au lançon dans les eaux anglaises de la zone CIEM 4 (mer du Nord) à partir du 26 mars 2024, tout comme le gouvernement écossais (dans les eaux écossaises).

Deux ONG ont déposé un recours contre l'exemption de taxe sur le carburant dont bénéficie l'industrie de la pêche au Royaume-Uni :

Les ONG *Oceana* et *Blue Marine Foundation* affirment que cette mesure "menace de vider

l'océan de ses poissons". Ce [recours](#) fait suite à une étude publiée l'année dernière, qui suggérait que plusieurs segments de la flotte britannique fortement consommateurs de carburant ne seraient pas rentables si l'exemption de taxe sur le carburant était supprimée.

IRLANDE

Le ministre McConalogue lance un Plan stratégique national pour le développement durable de l'aquaculture :

Selon le ministre, ce [Plan stratégique national pour le développement durable de l'aquaculture à l'horizon 2030](#) doit permettre de 'mettre en place les éléments de base nécessaires au développement d'un secteur de l'aquaculture durable, rentable, compétitif et axé sur le marché en Irlande'. L'IFA Aquaculture a accueilli favorablement ce plan et rappelle que l'aquaculture irlandaise représente 180 M€ pour l'économie irlandaise, fournissant 1 800 emplois directs et contribuant à 8 500 emplois indirects pour les communautés côtières.

Lancement d'une consultation publique sur la stratégie nationale sur le biométhane

Le gouvernement a lancé, le 30 janvier, une consultation publique (ouverte jusqu'au 27 février), pour guider l'élaboration de la [Stratégie nationale sur le biométhane](#). Celle-ci servira de base à la stratégie finale, qui sera publiée à la fin du premier trimestre 2024. Le projet de stratégie nationale sur le biométhane a pour objectif d'atteindre l'objectif ambitieux fixé par le gouvernement dans le cadre de l'accord sur les plafonds sectoriels d'émissions. Dans le [Plan d'action pour le climat 2023](#), est ainsi prévu de soutenir la production de biométhane local à hauteur de 5,7 TWh d'ici 2030, ce qui équivaut à

environ 10 % de la demande totale actuelle de gaz de l'Irlande.

Intégration des services vétérinaires des autorités locales dans les services vétérinaires nationaux irlandais :

Le ministre de l'agriculture Charlie McConalogue, a confirmé l'intégration à venir du Service vétérinaire des autorités locales (LAVS) dans le service vétérinaire national existant. À l'heure actuelle, les autorités locales, dans le cadre d'un contrat de service avec l'Autorité irlandaise de sécurité des aliments (FSAI), sont responsables de l'application de la législation alimentaire dans certaines entreprises alimentaires, y compris les petites usines de fabrication de viande et les abattoirs. Le 3 janvier, le ministère de la Santé, le les ministères de l'agriculture et du logement, des gouvernements locaux et du patrimoine et la FSAI ont signé un protocole d'entente pour que l'État dispose d'un service vétérinaire national unique pour la surveillance des installations de production alimentaire.

Le ministre McConalogue lance un appel en faveur d'initiatives de réduction du gaspillage alimentaire :

Cet appel à initiatives, lancé dans le cadre du Fonds d'innovation et de développement rural 2024, est doté de 165 000 € et porte sur la fourniture de services pour soutenir les projets qui visent à réduire le gaspillage alimentaire généré par les producteurs primaires et les entreprises alimentaires dans les zones rurales. Pour mémoire, l'Irlande s'est dotée en 2023 d'une feuille de route 2023-2025 pour la prévention du gaspillage alimentaire.

Plus de 1000 agriculteurs supplémentaires participeront au **programme d'agriculture biologique** en 2024 :

La secrétaire d'État à l'agriculture, Pippa Hackett, a annoncé, le 7 février 2024, que tous les nouveaux candidats éligibles ont été acceptés dans le cadre du programme d'agriculture biologique 2024. Ainsi, 1050 agriculteurs supplémentaires participeront au programme en 2024, ce qui porte à plus de 5 000 le total des participants, soit un triplement de la superficie cultivée en agriculture biologique depuis 2020.

L'Irlande lance un projet de recherche sur l'élevage biologique :

Le projet 'Growing Resilient Organic Farming Systems', dirigé par Teagasc (organisme de recherche agronomique irlandais) et en collaboration avec l'University College Dublin, développera et partagera avec toutes les parties prenantes des plans de systèmes de production bovine et ovine biologiques durables à base d'herbe, ainsi que l'évaluation des impacts sociaux, environnementaux et économiques des systèmes biologiques de bovins et de moutons. Un financement de 1,3 M€ est alloué à ce projet.

La ministre McConalogue annonce la **création officielle d'An Rialálaí Agraibhia, l'organisme de régulation** de la chaîne agroalimentaire :

La création de cet [organisme](#) découle de la loi de 2023 sur la chaîne d'approvisionnement agricole et alimentaire et répond à un engagement du gouvernement à créer une nouvelle autorité

indépendante chargée d'assurer l'équité et la transparence dans la chaîne d'approvisionnement agricole et alimentaire. Il est chargé notamment de publier des analyses sur les prix et les données de marché relatives à la chaîne d'approvisionnement agricole et alimentaire et d'appliquer les règles sur les pratiques commerciales déloyales.

Dérogation aux nitrates : un rapport alerte sur la nécessité de tenir compte des objectifs financiers et environnementaux

Dans son [rapport](#) sur l'agriculture irlandaise 2024 publié le 18 janvier, l'*Irish Farm Accounts Co-operative Society*, souligne les implications financières des évolutions sur la dérogation nitrate irlandaises pour les éleveurs. Selon ce rapport, ce coût est encore accru en cas de retard d'adaptation. Pour l'IFAC, il est donc essentiel que chaque agriculteur évalue sa situation particulière et élabore un plan qui s'aligne sur les objectifs financiers et environnementaux.

Le ministre McConalogue annonce la **tenue d'une consultation publique sur l'examen du chalutage à l'intérieur** de la zone des six milles marins et des lignes de base :

Le ministre Charlie McConalogue, a lancé une [consultation publique](#) sur la pêche au chalut à l'intérieur de la zone des six milles marins et des lignes de base. Cette consultation s'étend jusqu'au 12 avril 2024. Dans le communiqué publié, le DAFM rappelle qu'en décembre 2018, une transition vers une interdiction, pour les

navires de plus de 18 mètres, de chaluter dans les eaux côtières, à l'intérieur de la zone des six milles marins et des lignes de base, avait été annoncée puis annulée à la suite d'une contestation juridique.

Les exportations agroalimentaires irlandaises ont diminué en valeur en 2023, après une année record en 2022

Le [rapport sur les performances et les perspectives d'exportation agroalimentaire 2023/24 de Bord Bia](#), agence nationale de promotion des produits alimentaires irlandais, révèle que la valeur des exportations irlandaises a atteint 16,3 Mds€ en 2023, soit une baisse de 4 % en glissement annuel. Les exportations irlandaises ont été affectées par l'inflation et la crise du coût de la vie. Le directeur général de Bord Bia, Jim O'Toole, estime que cette performance souligne néanmoins la résilience des exportations irlandaises, dont la valeur reste malgré tout supérieure de 24 % à celle de 2019. Les exportateurs irlandais se disent optimistes quant à la croissance attendue du marché en 2024, mais craignent que les prix de l'énergie, l'inflation et les coûts de main d'œuvre n'érodent la compétitivité irlandaise. La mise en œuvre des contrôles (phyto)sanitaires britanniques est également citée comme l'un des principaux défis pour les exportateurs cette année.

Les problèmes de transport maritime sur le canal de Suez font grimper les prix de la viande ovine en Irlande :

Selon l'Association irlandaise des éleveurs de bovins et de moutons (ICSA), les problèmes

d'approvisionnement en agneau de la Nouvelle-Zélande vers le Royaume-Uni ont un effet d'entraînement sur le commerce des moutons en Irlande, la demande britannique se reportant sur l'Irlande, ce qui conduit à tirer les prix vers le haut.

Réouverture de l'accès au marché chinois pour les exportations de bœuf irlandais :

Dans un communiqué de presse, le ministre de Charlie McConalogue, a confirmé la réouverture de l'accès au marché chinois pour le bœuf irlandais, suivant des discussions de haut niveau entre le Taoiseach et le Premier ministre chinois Li Qiang, lors de sa visite à Dublin, le 17 janvier. Selon les chiffres du CSO, plus de 3 200 tonnes de bœuf irlandais, d'une valeur de 19,7 M€ avaient été exportées vers la Chine en 2023, avant la suspension intervenue en novembre à la suite de la confirmation d'un cas isolé d'ESB atypique.

PAYS-BAS

Une étude de l'Université de Wageningen propose des actions pour réduire la dépendance du secteur de l'alimentation animale aux importations de pays tiers :

Ce [rapport](#), commandé par le ministère de l'agriculture néerlandais, préconise le développement d'alternatives européennes pour remplacer partiellement les importations de soja, tout en précisant que les importations ne disparaîtront pas totalement. Les actions à privilégier seraient ainsi :

- mise en place de législations ou accords volontaires dédiés ;
- utilisation des flux résiduels et des cultures riches en protéines par le biais d'incitations financières ;
- élargissement de la législation et de la réglementation, afin de permettre l'utilisation de sources alternatives de protéines ;
- renforcement des pressions pour que les importations de soja soient soumises à des exigences internationales, afin de lutter contre la déforestation.

Le ministre de l'agriculture sortant, Piet Adema, propose de nouveaux règlements relatifs à l'élevage digne :

Dans une lettre adressée à la Chambre des représentants le vendredi 1^{er} mars, le ministre chargé de l'agriculture a exposé son plan d'action pour un élevage plus digne. Il propose de faire la

distinction entre une première phase, qui pourrait entrer en vigueur à court terme (entre 2026 et 2030) et une deuxième phase, plus ambitieuse qui, elle, devra être complétée par des politiques d'accompagnement, et donc être renvoyée à la responsabilité du futur gouvernement qui sera installé suite aux élections législatives de novembre 2023. Dans un communiqué, la LTO (principal syndicat agricole) indique que la plupart des mesures présentées (pour la première phase notamment) ne sont pas inconnues du secteur agricole ou sont déjà appliquées ici et là dans le cadre de labels de qualité. Cependant, le syndicat craint qu'en devenant une obligation légale, ces normes ne fassent plus l'objet d'un paiement supplémentaire par les acteurs du marché agricole, conduisant à une perte de revenu pour les éleveurs.

Les Pays-Bas ont exporté 123,8 Mds€ de biens agricoles en 2023, soit une croissance limitée (1,6 %) par rapport à 2022 :

Ces données résultent d'un [rapport](#) publié le 4 mars par l'Université de Wageningen, sur la base des estimations de l'organisme statistique national CBS. Les importations de biens agricoles ont, de leur côté, diminué pour atteindre 83,9 Mds€ en 2023 (baisse de 3,3 % par rapport à 2022). Tant pour les importations que pour les exportations, les volumes ont été plus faibles mais les prix plus élevés. Les exportations se répartissent en 82,1 milliards d'exportations de produits néerlandais et 41,7 milliards de réexportations. Ces exportations se dirigent en grande partie (71 %) vers les pays de l'UE, cette part ayant augmenté par rapport à 2022. Pour les importations, une grande partie provient

également des pays de l'UE (60,7 %), une part qui a également augmenté par rapport à 2022. La valeur des exportations de biens liés à l'agriculture, tels que les machines agricoles, les machines pour l'industrie alimentaire, les matériaux pour serres, les engrais et les produits phytopharmaceutiques, a diminué en 2023, pour atteindre 12 Mds€ (baisse de 7 % par rapport à 2022).

Ger Koopmans est le nouveau président de la LTO (principal syndicat agricole néerlandais) :

Le 21 mars, le Conseil des membres de LTO Nederland a approuvé la nomination de Ger Koopmans comme nouveau président de LTO. Il succèdera, à partir du 1^{er} avril, à Sjaak van der Tak, qui a annoncé quitter son poste de président au début de cette année. Fils d'agriculteur et producteur laitier, Koopmans a été membre de la deuxième Chambre pendant dix ans (2002-2012), puis membre de l'exécutif provincial de la province du Limbourg (2014 - 2021).

La LTO a organisé un congrès national des agriculteurs le 7 mars, et présenté **un manifeste rassemblant l'ensemble des revendications du monde agricole :**

Le Congrès des agriculteurs 2024 était organisé à Nijkerk. A l'occasion d'un échange avec des représentants de la deuxième Chambre, la LTO a présenté **un manifeste qui recueille l'ensemble des revendications** issus de ses membres sur la politique agricole. Le manifeste a été élaboré sur la base des discussions qui ont eu lieu au cours

des tournées régionales que la LTO a organisées avec ses organisations régionales au cours des derniers mois.

L'ONG Greenpeace entame une procédure en référé contre l'État néerlandais sur la réduction des émissions d'azote :

L'association Greenpeace a entamé, le 16 mars 2024, une nouvelle procédure en référé pour amener l'État à agir à court terme pour réduire davantage les émissions d'azote. L'association a jugé que l'action en justice intentée en juillet 2023 contre l'État néerlandais pour le forcer à prendre des mesures pour protéger la nature des dommages causés par l'azote serait trop tardive pour aboutir à des résultats suffisamment rapidement pour protéger les espèces les plus fragiles.

Pour aller plus loin : Nouvelles formalités pour exporter vers le Royaume-Uni – Quelques liens utiles

Il s'agit de liens vers les sites officiels britanniques (certaines modalités n'étant pas encore finalisées et pouvant évoluer, consulter régulièrement les sites officiels britanniques permet d'avoir les informations les plus à jour).

Déploiement de la certification et des contrôles à l'importation

31 janvier 2024 : entrée en vigueur de l'obligation de certification pour les produits à risque modéré

Catégories de risque import pour les produits animaux

[Import risk categories for animal and animal product imports from the EU to Great Britain: summary tables - GOV.UK \(www.gov.uk\)](https://www.gov.uk/government/publications/import-risk-categories-for-animal-and-animal-product-imports-from-the-eu-to-great-britain-summary-tables)

Outil de vérification de la catégorie des risques animaux

[Check import risk categories and related rules for animals and animal products imported from the EU to Great Britain, from 31 January 2024 - GOV.UK \(www.gov.uk\)](https://www.gov.uk/government/publications/check-import-risk-categories-and-related-rules-for-animals-and-animal-products-imported-from-the-eu-to-great-britain-from-31-january-2024)

Catégories de risque import pour les produits végétaux

[TOM risk categorisations - UK Plant Health Information Portal \(defra.gov.uk\)](https://www.defra.gov.uk/plant-health/tom-risk-categorisations)

30 avril 2024 : déploiement des contrôles à la frontière

Postes de contrôle frontaliers autorisés, produits animaux : [Liste](#) / [Carte](#)

Postes de contrôle frontaliers autorisés, produits végétaux : [Liste](#) / [Carte](#)

[Codes de marchandises, droits d'importation, les taxes et les contrôles](#)

Nouveau / publié le 4 avril : [Common Users Charge : taux et éligibilité](#)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Service économique régional de Londres

Rédacteurs :

Djanne Montabord, Héloïse Pestel, avec l'appui des services économique de Londres, Dublin et La Haye

Pour s'abonner

londres@dgtresor.gouv.fr

Evolution des règles d'étiquetage

1^{er} janvier 2024 : mise en œuvre de l'obligation d'étiquetage de l'adresse d'un opérateur du secteur alimentaire basé au Royaume-Uni :

Etiquetage des denrées alimentaires : informer les consommateurs sur les denrées alimentaires (les spiritueux sont également concernés par ces règles) :

<https://www.gov.uk/guidance/food-labelling-giving-food-information-to-consumers#full-publication-update-history>

Importation, vente et étiquetage du vin : <https://www.gov.uk/guidance/importing-selling-and-labelling-wine>

1^{er} octobre 2024 : souhait du gouvernement britannique de rendre obligatoire un étiquetage « not for EU » pour certains biens préemballés destinés au consommateur final :

Consultation conduite du 2 février au 15 mars :

<https://www.gov.uk/government/consultations/not-for-eu-labelling-for-retail-products-across-great-britain>

Certification des produits biologiques

1^{er} février 2025 : mise en œuvre de l'exigence d'un *Certificate of Inspection* (COI) pour les exportations européennes de produits biologiques vers le Royaume-Uni :

<https://www.gov.uk/guidance/importing-organic-food-to-the-uk>